Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
https://pace.coe.int

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Doc. 16425
05 juin 2026

Défis et réponses en matière alimentaire: l'expérience du Maroc

Rapport d'information[1]
Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable
Rapporteur: M. Allal AMRAOUI, Maroc

1. Introduction

1. A travers une valorisation du Maroc comme cas d'étude, le présent rapport d'information s'inscrit dans le suivi de Résolution 2577 (2024) et la Recommandation 2286 (2024) «Garantir le droit humain à l'alimentation» de l'Assemblée Parlementaire. S'appuyant en particulier sur les travaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Assemblée promeut la nécessité d'une approche fondée sur les droits humains, considérant le droit à l'alimentation comme un droit fondamental impliquant que l'alimentation soit disponible, accessible, durable et adéquate.

2. Cette approche rejoint la définition de la sécurité alimentaire adoptée lors du Sommet mondial de l'alimentation de 1996, fondée sur quatre dimensions complémentaires: la disponibilité des denrées alimentaires, l'accès physique et économique à l'alimentation, l'utilisation nutritionnelle adéquate des aliments et la stabilité de ces différentes dimensions dans le temps. Dans cette perspective, la sécurité alimentaire ne peut être réduite aux seuls volumes de production ou aux équilibres commerciaux. Dans son acception de «résilience alimentaire», elle implique également la diversification des systèmes de production, la réduction des dépendances stratégiques, une gestion durable des ressources naturelles ainsi qu'une gouvernance alimentaire fondée sur les droits des individus, la préservation de la biodiversité, la protection des écosystèmes et la soutenabilité environnementale à long terme.

3. Dans ce contexte, le Maroc offre un terrain d'analyse particulièrement intéressant. Situé au carrefour de l'Europe, de l'Afrique et du monde arabe, le pays occupe une position stratégique sur le plan géopolitique et commercial. Comme dans de nombreux autres pays, la sécurité alimentaire s'y est imposée comme un enjeu stratégique majeur au cœur duquel le secteur agricole et agro-alimentaire occupe une place centrale. Dans le même temps, le Maroc figure parmi les pays les plus exposés aux effets du changement climatique.

2. Les défis du système alimentaire du Maroc

4. La sécurité alimentaire du Maroc repose sur un équilibre complexe entre production agricole nationale, recours aux importations céréalières et gestion durable des ressources naturelles. Les céréales, et en particulier le blé, occupent une place centrale dans l'alimentation des ménages marocains: le pain constitue un produit de base de la consommation quotidienne et les cultures du blé tendre et de l'orge représentent à elles-seules plus de 60 % des surfaces céréalières cultivées.

1. Renvoi en commission: Doc.16365, Renvoi 4959 du 20 avril 2026. Rapport d'information approuvé par la commission le 4 juin 2026.

5. La céréaliculture marocaine est très dépendante des précipitations. Or depuis le début des années 2000, le Maroc est entré dans une situation de stress hydrique chronique. En l'espace de soixante ans, les ressources en eau disponibles par habitant sont passées de plus de 2 500 m³ par an à une disponibilité comprise entre 500 et 700 m³ par an et par habitant, soit un niveau largement inférieur au seuil critique de 1 000 m³ et proche du seuil de pénurie absolue fixé à 500 m³[2].

6. Les précipitations ont diminué d'environ 15 % au cours des cinquante dernières années, tandis que la température moyenne a augmenté de 1,5 degrés depuis les années 1990. Sachant que l'agriculture concentre près de 80 % des prélèvements hydriques, ces changements ont des effets directs sur les rendements agricoles lors des périodes de sécheresse sévère. Avant les pluies exceptionnelles de l'hiver 2025-2026 qui ont permis une récolte céréalière historique de 9 millions de tonnes, proche du double des récoltes en période de sécheresse, le Maroc avait connu sept années de sécheresse en continu avec des pertes de rendement des cultures céréalières pouvant atteindre 30 % dans les zones les plus exposées[3].

7. Ces évolutions ont des conséquences sociales importantes. Le secteur agricole représente près d'un quart de l'emploi national et plus de 60 % de l'emploi rural. Plus de 130 000 personnes ont perdu leur emploi en 2024 à la suite des mauvaises récoltes liées à la sécheresse, contribuant à une hausse du chômage national s'établissant à 13,3 % (redescendu à 10,8 % au premier trimestre 2026[4]). Les femmes issues de milieux ruraux sont particulièrement vulnérables à ces évolutions[5]. Elles représentent une part importante de la main-d'œuvre agricole et assurent souvent des fonctions multiples: travail agricole, transformation des aliments, collecte de l'eau, entretien des ménages et participation aux coopératives rurales. Dans plusieurs régions, la raréfaction de l'eau accroît le temps qu'elles consacrent à l'approvisionnement domestique en eau, réduit les possibilités de production agricole et limite leurs revenus[6].

8. Cette situation renforce mécaniquement la dépendance du Maroc aux importations stratégiques. Le pays importe massivement du blé tendre, du maïs et certains intrants agricoles afin de couvrir la demande intérieure. Par conséquent, le Maroc est très exposé aux fluctuations des prix mondiaux ainsi qu'aux perturbations des chaînes d'approvisionnement internationales observées depuis la crise sanitaire et les chocs géopolitiques à la suite de l'invasion de l'Ukraine et des guerres menées au Moyen-Orient.

9. Face à ces crises successives, les débats publics au Maroc ont récemment porté sur la question de l'autosuffisance alimentaire du pays au sens de produire chez soi ce que l'on consomme, se libérer des marchés mondiaux, et garantir la stabilité sociale. Sans en contester les gains économiques, ces débats ont également mis en lumière que la dépendance aux importations pour plusieurs produits alimentaires de base de la consommation nationale coexistait avec le choix d'un modèle agricole productiviste[7]. Le Maroc est en effet aussi un exemple de réussite agricole avec un modèle très performant dans certaines filières exportatrices (cf. infra).

10. Les débats publics portent aussi sur la dimension de durabilité du modèle alimentaire. Outre que les cultures exportatrices les plus compétitives sont fortement consommatrices d'eau dans un contexte de stress hydrique structurel, dans son avis publié en mai 2026, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a mis en lumière que l'intensification agricole avait accentué la pression sur les sols déjà naturellement fragiles et contribué à leur érosion, mais aussi sur les variétés locales. Le Maroc a ainsi perdu près de 75 % de ses variétés locales de céréales en raison de l'introduction massive de cultures importées standardisées et gourmandes en intrants chimiques[8].

11. Dans cette perspective, les défis du système alimentaire marocain sont multidimensionnels. Ils concernent la gestion durable des ressources hydriques, l'adaptation climatique de l'agriculture, la réduction des dépendances stratégiques, l'équilibre entre agriculture d'exportation et sécurité alimentaire nationale, ainsi que la capacité des politiques publiques à garantir un accès durable et abordable à l'alimentation.

2. «Eau et climat: le Maroc à la croisée des chemins?», Institut marocain d'intelligence stratégique, Rapport stratégique, juin 2025.
3. Global Information and Early Warning System (GIEWS), FAO, Maroc, 2 février 2026 (anglais uniquement).
4. Nouvelle enquête sur la main-d'œuvre (EMO2026) du 1er trimestre 2026, Rapport du Haut-Commissariat au Plan.
5. «Morocco's unemployment rate rises 13.3% in 2024 as drough hits farmers», Reuters, 3 février 2025 (anglais uniquement).
6. «Resilience in Their Hands: Rural Women and Climate Adaptation in Morocco», Women's World Banking, 6 novembre 2025 (anglais uniquement).
7. «Souveraineté alimentaire: le Maroc face au mirage de l'auto-suffisance», Maroc diplomatique, 24 avril 2026.
8. «La biodiversité au Maroc: pour une gouvernance renouvelée au service d'un développement territorial durable», Conseil économique, social et environnemental, Avis, décembre 2025.

3. Les réponses apportées par les politiques agricoles marocaines

12. Pour répondre à ces défis, le Maroc a engagé depuis deux décennies une transformation ambitieuse de son modèle agricole[9].

3.1. Modernisation agricole et spécialisation des filières

13. Lancé en 2008, le Plan Maroc Vert a constitué la principale réforme structurelle du secteur agricole marocain. Son ambition reposait sur un double objectif: développer une agriculture moderne, compétitive et tournée vers les marchés internationaux, tout en développant une agriculture solidaire soutenant les petits producteurs.

14. Le premier objectif a été atteint. Le Maroc peut se targuer aujourd'hui d'un modèle très performant dans certaines filières exportatrices. En deux décennies, il s'est imposé comme un acteur majeur de l'agro-export: tomates, agrumes, fruits rouges, produits de la mer transformés, pastèques et melons, olives, huile d'olive, et avocats principalement. L'Union européenne, avec qui le Maroc a signé un accord d'association en 1996 qui a été élargi en 2012 avec des accords de libéralisation agricole, absorbe aujourd'hui l'essentiel de ces exportations agroalimentaires.

15. Cette ouverture commerciale s'est accompagnée d'investissements importants dans les stations de conditionnement, les infrastructures logistiques, les ports comme Tanger Med ainsi que dans les technologies d'irrigation modernes. Le Plan National d'Investissement Agricole, mobilisant environ 15 milliards de dirhams (environ 1,4 milliards d'euros) entre 2010 et 2025, a financé près de 200 projets destinés à soutenir l'innovation agronomique.

16. Si le Plan Maroc Vert a également permis la structuration des petits agriculteurs à travers les coopératives et les groupements de producteurs, la dimension solidaire voulue à l'origine a surtout été rendue possible par la stratégie Génération Green 2020-2030 (cf. infra)

17. Les effets redistributifs des politiques menées depuis 2008 sont néanmoins controversés car les gains de productivité et les investissements se sont concentrés dans les grandes exploitations irriguées et les filières à forte valeur ajoutée. Cela dit, dans un pays où le taux d'activité est jugé insuffisant par les institutions financières internationales[10], promouvoir ces choix stratégiques est nécessaire car cela permet de soutenir l'emploi. Le secteur agricole représente en effet environ 12 % du PIB national, 19 % des exportations et constitue un pilier essentiel de l'emploi, avec 26 % de l'emploi national et plus de 62 % de l'emploi rural[11].

3.2. Gestion de l'eau

18. La question de l'eau est centrale dans les politiques agricoles marocaines. L'un des principaux leviers mobilisés a été le développement massif de l'irrigation localisée dite «goutte-à-goutte», qui apporte l'eau directement au pied des plantes, en quantité mesurée. La superficie équipée en goutte-à-goutte a plus que quadruplé, passant d'environ 128 000 hectares en 2008 à plus de 540 000 hectares aujourd'hui.

19. Les autorités marocaines estiment que cette technologie permet des économies d'eau de 30 % à 60 % selon les cultures et les régions. Des expérimentations menées dans les régions du Tadla, de Marrakech ou d'Agadir montrent également des gains énergétiques importants grâce à des systèmes à basse pression. Le Programme National pour l'Approvisionnement en Eau Potable et l'Irrigation (PNAEPI) poursuit cette dynamique en visant l'équipement d'un million d'hectares d'ici 2030[12].

20. Toutefois, les effets réels du goutte-à-goutte sur la consommation globale d'eau sont controversés. Cette technologie améliore effectivement l'efficacité de l'irrigation à l'échelle de la parcelle, en permettant de produire davantage avec moins d'eau. Cependant, les économies réalisées ne se traduisent pas toujours par une baisse des prélèvements hydriques à l'échelle des bassins. Dans plusieurs régions, elles ont été utilisées au bénéfice de l'extension des surfaces irriguées ou le développement de cultures plus intensives et plus

9. «Note sur les stratégies de développement agricole et les efforts d'adaptation aux changement climatiques», Ministère de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement rural, des eaux et forêts.
10. «Morocco – Scaling the Atlas: Growth and Jobs for a Prosperous Morocco», Banque mondiale, avril 2026 (anglais uniquement).
11. «Note sur les stratégies de développement agricole et les efforts d'adaptation aux changement climatiques», Ministère de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement rural, des eaux et forêts.
12. Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation (PNAEPI, 2020-2027) et Plan national de l'eau conçu sur 30 ans (PNE, 2020-2050), soutenus par la Banque mondiale.

rémunératrices, comme les fruits rouges ou les pastèques, donc pour accroître la production agricole plutôt que pour réduire la pression sur les ressources hydriques. Cet effet rebond illustre les limites d'une approche reposant trop exclusivement sur l'innovation technologique sans encadrement global des usages de l'eau[13].

21. Le Maroc investit parallèlement dans des infrastructures hydriques de grande ampleur destinées à sécuriser l'approvisionnement en eau face à l'intensification du stress hydrique: barrages, interconnexions de bassins hydrauliques, réutilisation des eaux usées traitées et stations de dessalement. Ces politiques reposent principalement sur une logique de sécurisation de l'offre hydrique afin de maintenir les activités agricoles et économiques[14].

22. Parallèlement, d'autres programmes défendent une approche plus territoriale et écosystémique de la gestion de l'eau. Le projet OASIL, conduit techniquement par la FAO, vise ainsi à revitaliser les agroécosystèmes oasiens de la région de Drâa-Tafilalet, à préserver leurs équilibres hydriques et renforcer la résilience des populations locales face au changement climatique[15].

23. Cette coexistence d'approches traduit la volonté du Maroc de concilier modernisation technologique, sécurité hydrique et durabilité environnementale dans le cadre du plan national de l'eau 2020-2050. Le pays aujourd'hui largement salué pour sa vision de long terme face aux défis du stress hydrique et du changement climatique a, en effet, engagé d'importants investissements. Parmi les orientations majeures figure le développement massif du dessalement de l'eau de mer, avec l'objectif de couvrir, à l'horizon 2030, près de 60 % des besoins en eau potable du pays grâce à cette ressource non conventionnelle. Cette stratégie vise à renforcer la solidarité territoriale: l'approvisionnement des villes du littoral par l'eau desalinisée permettra de mobiliser davantage les ressources conventionnelles au profit du monde rural et du développement agricole. La station de dessalement de Chtouka constitue l'un des projets emblématiques de cette stratégie dans une région particulièrement touchée par la surexploitation des nappes phréatiques. Dans cette perspective, les réflexions de la Banque mondiale, notamment dans son récent rapport «Nourrir et prospérer», rejoignent les orientations marocaines en soulignant que les futurs gains de productivité agricole dans les pays confrontés au stress hydrique dépendront de l'amélioration de l'efficacité des usages, de la modernisation des systèmes d'irrigation, de la réutilisation des eaux non conventionnelles et d'une gouvernance intégrée des ressources hydriques. Elles mettent également en avant la nécessité d'articuler innovation technologique, préservation des écosystèmes et régulation des usages afin d'assurer la durabilité des politiques hydriques à long terme[16].

3.3. Inclusion sociale, coopératives et développement territorial

24. Lancée en 2020 dans la continuité du Plan Maroc Vert, la stratégie Génération Green marque une nouvelle étape des politiques agricoles marocaines en plaçant davantage le capital humain, l'emploi rural et l'inclusion sociale au cœur des priorités publiques. Les coopératives agricoles jouent dans cette perspective un rôle central. Elles permettent aux petits producteurs de mutualiser leurs moyens de production, d'améliorer leur accès aux marchés et de renforcer leur pouvoir de négociation. Elles constituent également des espaces de formation, d'apprentissage et de professionnalisation.

25. L'objectif affiché est de faire émerger une classe moyenne agricole, de renforcer l'entrepreneuriat des jeunes ruraux et de favoriser une meilleure intégration économique des femmes dans les territoires agricoles. Comme l'a souligné le directeur de l'Agence pour le développement agricole (ADA), les femmes et les jeunes sont placés au centre des actions soutenues par la stratégie Génération Green, avec des indicateurs spécifiques de suivi et d'accompagnement[17].

26. Le développement des produits du terroir constitue un levier important de la stratégie. L'ADA a ainsi accompagné plus de 530 groupements de producteurs dans l'amélioration du conditionnement, de la transformation et du marketing de leurs produits, et plus de 380 groupements ont obtenu le label collectif «Terroir du Maroc». Une plateforme numérique nationale dédiée à la commercialisation des produits du terroir a également été développée afin de faciliter l'accès des coopératives aux marchés nationaux et internationaux[18].

13. «Le mythe du goutte-à-goutte a fait long feu au Maroc», Maroc Hebdo, 2 janvier 2026.
14. «Note sur les efforts de l'irrigation pour renforcer la sécurité alimentaire», Ministère de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement rural, des eaux et forêts.
15. «Revitalisation des oasis de Drâa-Tafilalet: préserver la vie et le patrimoine», FAO, 15 août 2025.
16. «Nourish and Flourish: Water Solutions to Feed 10 Billion People on a Livable Planet. Global Water Monitoring Report», World Bank, 2026 (anglais uniquement).
17. «Note sur l'agriculture solidaire et les produits du terroir», Agence pour le développement agricole.
18. https://terroirdumaroc.gov.ma/.

27. Entre 2021 et 2026, plus de 3,6 milliards de dirhams (330 à 335 millions d'euros) ont ainsi été investis dans les programmes d'agriculture solidaire, accompagnant des centaines de coopératives de jeunes agriculteurs et de femmes rurales. Les coopératives féminines d'huile d'argan, de safran ou de plantes aromatiques constituent souvent les exemples les plus visibles de cette dynamique, auxquelles s'ajoutent les coopératives de dattes dans les oasis du Drâa-Tafilalet, les groupements de producteurs de figues de barbarie dans les zones arides, ou encore les coopératives spécialisées dans le miel, les plantes médicinales et les produits caprins dans les régions montagneuses[19].

3.4. L'émergence d'une transition agroécologique

28. Même si le Maroc ne dispose pas encore d'une stratégie agroécologique à l'échelle nationale, les politiques agricoles marocaines intègrent progressivement les principes de l'agroécologie. Face aux constats posés notamment par le CESE (cf. supra) et une prise de conscience croissante des limites environnementales du modèle intensif, l'agroécologie est de plus en plus perçue comme une solution d'avenir permettant d'améliorer les sols et de limiter les coûts de production pour les petits agriculteurs grâce à des pratiques plus durables: développement de techniques de conservation des sols, de semis direct, réduction des intrants chimiques, compostage, paillage, diversification des cultures, préservation de la fertilité des sols, plantation d'espèces considérées comme plus résilientes au stress hydrique (olivier, amandier, caroubier ou cactus), etc.

29. Ces orientations s'inscrivent dans les programmes d'agriculture solidaire de la stratégie Génération Green. Selon les données du ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural, des Eaux et Forêts, plus de 109 000 hectares auraient ainsi été plantés entre 2021 et 2026 avec des espèces adaptées aux conditions arides et semi-arides[20]. Si ces programmes ne relèvent pas toujours de l'agroécologie au sens strict du terme, ils traduisent néanmoins une volonté croissante de diversification des systèmes de production et de meilleure adaptation aux contraintes climatiques.

30. Dans la même logique, la Banque mondiale soutient depuis 2017 plusieurs programmes de diversification agricole et de gestion durable de l'eau visant à renforcer la résilience des exploitations agricoles face aux sécheresses. Selon ses bilans institutionnels, ces programmes auraient permis la conversion d'environ 300 000 hectares vers des cultures jugées plus résilientes ainsi que la formation de près de 50 000 agriculteurs aux pratiques dites «climato-intelligentes» dans les régions les plus exposées au stress hydrique, notamment le Souss-Massa, le Drâa-Tafilalet ou certaines zones céréalières du centre du pays. Ces approches restent toutefois plus proches d'une logique d'adaptation climatique et d'efficience hydrique que d'une véritable transformation agroécologique des systèmes agricoles.

31. L'intégration plus explicite de l'agroécologie dans les politiques publiques reste récente. En décembre 2025, dans le cadre de la stratégie Génération Green, six conventions de partenariat ont été signées à Rabat entre l'ADA et des consortiums d'organisations non gouvernementales, avec le soutien de l'Union européenne et de l'Agence française de développement, afin d'accompagner les petites exploitations agricoles vers des pratiques agroécologiques[21]. Ce programme de «Revitalisation des territoires ruraux par l'emploi et l'entrepreneuriat dans le secteur agricole et para-agricole» (IHYAE) prévoit dans les régions de Fès-Meknès, de l'Oriental et de Souss-Massa la conversion de 8 000 hectares aux pratiques agroécologiques, l'amélioration des performances économiques de 2 700 exploitations familiales agricoles ainsi que l'appui à la commercialisation des produits issus de l'agroécologie. Le programme met également l'accent sur l'insertion économique des jeunes ruraux et l'autonomisation des femmes dans les territoires agricoles vulnérables.

32. Le développement de réseaux comme le Réseau des Initiatives Agroécologiques au Maroc (RIAM) participe également à la diffusion des connaissances, à la formation des agriculteurs et à l'émergence d'une société civile agricole mobilisée autour des enjeux de transition écologique[22].

4. Vers une approche plus systémique et globale de la sécurité alimentaire

33. Les réponses aux défis alimentaires marocains ne pourront faire l'impasse des enjeux de gouvernance.

19. «Note sur l'agriculture solidaire et les produits du terroir», Agence pour le développement agricole.
20. «n° 85: sur la piste des transitions agroécologiques. Quels chemins parcourus?», Inter-réseaux Développement Durable, 7 mars 2024.
21. «Transition agroécologique: signature à Rabat de six conventions de partenariat pour accompagner les petites exploitations agricoles», Maroc.ma, 12 décembre 2025.
22. https://reseauriam.ma/.

34. En ce qui concerne la gestion de l'eau, depuis plusieurs années, la FAO et la Banque mondiale insistent sur la nécessité d'une gestion plus intégrée et participative des ressources hydriques dans les régions arides. Ces institutions insistent sur l'importance d'associer les collectivités locales, les agriculteurs et les usagers de l'eau à la gouvernance des ressources naturelles afin d'améliorer la résilience des territoires face au changement climatique[23].

35. Dans plusieurs régions rurales du Maroc, la gestion de l'eau continue par exemple de s'appuyer sur des formes communautaires anciennes. Dans certaines oasis du Sud marocain, des associations d'usagers participent toujours à la répartition de l'eau d'irrigation selon des règles collectives héritées de pratiques traditionnelles[24]. Dans son rapport précité, le CESE souligne d'ailleurs l'importance de préserver ces savoirs locaux dans un contexte de raréfaction des ressources hydriques.

36. La question du gaspillage alimentaire apparaît également comme un enjeu croissant de sécurité alimentaire. Selon le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), près de 100 kg de nourriture par habitant seraient gaspillés chaque année au Maroc, soit environ 3,3 millions de tonnes de produits alimentaires jetés, y compris des produits importés. Plusieurs initiatives de la société civile cherchent à réduire ce gaspillage alimentaire. L'association marocaine Zero Zbel a mené par exemple des campagnes de sensibilisation sur le gaspillage du pain et la réduction des déchets alimentaires dans les ménages urbains. Certaines initiatives locales encore très limitées développent également des systèmes de redistribution des invendus alimentaires ou de valorisation des déchets organiques par compostage.

37. À l'échelle régionale, le Maroc cherche un renforcement des partenariats régionaux euro-méditerranéens et à se positionner comme un acteur régional de référence dans les domaines de l'agriculture, de la gestion de l'eau et de l'adaptation climatique en Afrique. Lors du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires en 2025, le pays a ainsi plaidé pour la création d'un fonds international dédié à la sécurité alimentaire africaine et mis en avant les initiatives de coopération sud-sud dans le domaine agricole[25]. Dans cette perspective, une institution euro-méditerranéenne, comme le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe, pourrait participer aux réflexions et mettre en avant l'importance d'une gouvernance inclusive et d'une coopération régionale renforcée face aux défis climatiques, sociaux et alimentaires communs.

38. Enfin, dans le prolongement de l'approche fondée sur les droits humains défendue par l'Assemblée dans la Résolution 2577 (2024) et la Recommandation 2286 (2024) «Garantir le droit humain à l'alimentation», plusieurs pistes de réflexion émergent également autour du renforcement du cadre juridique de la sécurité alimentaire. Les États sont notamment invités à inscrire le droit à l'alimentation dans leur législation nationale, voire dans leurs textes constitutionnels. La FAO dispose à cet égard d'une expertise reconnue ainsi que d'outils d'accompagnement législatif permettant de soutenir les États dans l'élaboration de cadres juridiques adaptés aux enjeux de sécurité alimentaire.

39. Si la Constitution marocaine de 2011 ne reconnaît pas un droit à l'alimentation, son préambule ainsi que l'article 19 réaffirment l'attachement du Royaume aux conventions internationales ratifiées en matière de droits civils, politiques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux. Le Maroc est partie au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels dont l'article 31 reconnaît le droit d'accès à l'eau et à un environnement sain. Dans cette perspective, une reconnaissance explicite du droit à l'alimentation au niveau national pourrait renforcer la cohérence des politiques alimentaires marocaines autour des enjeux agricoles, sociaux, environnementaux et sanitaires.

5. Conclusion

40. En définitive, l'expérience marocaine illustre à la fois les vulnérabilités croissantes auxquelles sont confrontés les systèmes alimentaires dans les régions arides et la capacité des politiques publiques à expérimenter des réponses multiples face à ces défis. Confronté à un stress hydrique structurel, à l'intensification du changement climatique et à une forte dépendance aux marchés internationaux pour certains produits stratégiques, le Maroc a engagé depuis deux décennies une transformation profonde de son agriculture, combinant modernisation des filières, investissements hydriques, soutien aux territoires ruraux et

23. «Nourish and Flourish: Water Solutions to Feed 10 Billion People on a Livable Planet. Global Water Monitoring Report», World Bank, 18 mars 2026. Water and Land, FAO (anglais uniquement).
24. Mustapha Jaad, «La gestion de l'eau agricole par les Associations d'Usagers de l'Eau Agricole (AUEA) et les questions de développement durable: Cas de l'oasis de Mezguita au Maroc», Dossiers de Recherches en Economie et Gestion Dossier n° 5: juin 2016.
25. «Le Maroc appelle à créer un Fonds international pour la sécurité alimentaire en Afrique», Hespress, 29 juillet 2025.

émergence progressive d'approches plus durables. Si ces politiques demeurent traversées par des tensions – entre productivisme et durabilité, exportation et sécurité alimentaire nationale, innovation technologique et préservation des ressources naturelles –, elles témoignent néanmoins d'une réelle volonté d'adaptation et d'anticipation.

41. Le cas marocain montre ainsi que la sécurité alimentaire ne peut être pensée uniquement sous l'angle de la production agricole, mais doit être abordée dans une perspective plus systémique intégrant la gestion durable de l'eau, la justice sociale, la résilience climatique, la gouvernance territoriale et les droits humains. Par sa position stratégique entre l'Europe, l'Afrique et le monde arabe, mais aussi par les initiatives qu'il développe dans les domaines de l'agriculture durable, de la coopération sud-sud et de l'adaptation climatique, le Maroc apparaît aujourd'hui comme un laboratoire particulièrement instructif des transitions alimentaires en Méditerranée et en Afrique. À ce titre, son expérience peut utilement nourrir les réflexions du Conseil de l'Europe et des institutions euro-méditerranéennes sur les conditions d'une sécurité alimentaire plus résiliente, inclusive et durable.